

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mathieu Vachon

<https://www.cadre21.org/membres/7336ff37aeffe2591503b15a>

Date d'obtention : 2023-12-13 19:42:23

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer la personne faisant le signalement et compléter le questionnaire

Rencontrer la jeune victime et compléter le questionnaire

Évaluer l'incident

Valider l'information en complétant le questionnaire avec des témoins s'il y a lieu

Déterminer si, selon les infos recueillies, la situation est impulsive ou malveillante

Si on juge que c'est malveillant : appeler les policiers

Si on juge que c'est impulsif, on continue le protocole

Rencontrer l'instigateur et compléter le questionnaire

Saisir l'appareil électronique au besoin et le mettre dans le sac prévu à cet effet si l'évaluation fait croire qu'il contient des images de pornographie juvénile

Appeler les policiers

Si la situation ne fait pas référence à des images de pornographie juvénile, appliquer le code de vie de l'école

\*Ne jamais regarder les dites images

## Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il y a beaucoup de possibilités de cas différents. Il est donc important de toujours se référer à la trousse afin de s'assurer d'uniformiser nos interventions afin de ne pas nuire à une éventuelle enquête ou à ne pas négliger une situation qui pourrait apparaître anodine au départ.

Je retiens également qu'il est important que l'information nous vienne d'un de nos élèves afin que l'on puisse intervenir. Je ne savais pas que si l'information venait d'un parent on devait les référer immédiatement au service de police de notre ville.

Finalement, je retiens qu'il est important d'agir rapidement afin d'éviter la propagation des images. En suivant le protocole contenu dans la trousse, il est simple de faire une intervention efficace tout en respectant la vie privée des personnes impliquées et les différentes lois.

## Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

À mon avis, les étapes les plus délicates sont les seules qui requiert notre jugement soit entre l'étape 3 et l'étape 4 où on doit déterminer selon les informations recueillies si la situation est impulsive ou malveillante ou pendant l'étape 4 où on doit référer ou non aux policiers. Les jeunes peuvent parfois nous mentir ou ne pas donner toute l'information avec justesse. Ceci dit, je retiens qu'à tout moment au cours du processus à partir de l'étape 4, si on doute qu'il s'agit d'une situation de malveillance, on peut arrêter notre implication et référer aux policiers.

Je retiens que dans le doute, nous sommes mieux de nous référer aux policiers que de ne rien faire. Par contre, en suivant les étapes du protocole, nous pourrions faire des interventions efficaces comme intervenants scolaires.